



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 30 (1931), p. 491-496

Jaroslav Cerny

Une expression désignant la réponse négative d'un oracle

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
??? ??? ? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ??????:		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

UNE EXPRESSION DÉSIGNANT LA RÉPONSE NÉGATIVE D'UN ORACLE

PAR

M. JAROSLAV ČERNÝ.

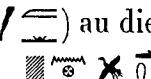
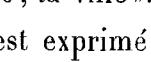
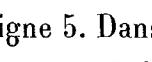
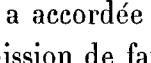
On connaît depuis longtemps déjà le terme dont se servent les textes égyptiens pour indiquer la réponse favorable d'un oracle. C'est le verbe  *hnn* (et variantes), qui signifie littéralement « faire une inclination de la tête » et se rapporte naturellement au geste de la statue divine portée par les prêtres dans la procession au cours de laquelle, presque exclusivement dirait-on, les oracles étaient émis. On considère comme son antithèse, désignant la réponse négative ou le mécontentement du dieu, le verbe   *hdn*⁽¹⁾, dont le sens « être défavorable » est établi avec certitude⁽²⁾. Il a cependant échappé, autant que je puis en juger, à l'attention des égyptologues une expression synonyme et qui permet, si brève et si simple qu'elle soit, de jeter un coup d'œil dans la technique des oracles égyptiens. Si cette expression est restée inaperçue ou mal interprétée jusqu'à présent, la faute en est surtout à l'état déplorable dans lequel nous est parvenu le seul texte qui, jusqu'il y a peu de temps, contenait cette expression.

Le texte en question est la stèle du grand prêtre Hrihor à Karnak dont il ne reste actuellement que les extrémités de vingt-huit lignes⁽³⁾, qui nous permettent à peine de voir de quoi il s'agissait dans l'inscription. La stèle est datée du dernier Ramsès (XI) et nous raconte que le grand prêtre d'Amon Hrihor (ligne 2 ; le nom lui-même n'est conservé qu'aux lignes 12 et 17) a fait deux

⁽¹⁾ En opposition avec *hnn* dans le pap. Brit. Mus. 10335, 5 (publ. DAWSON, *Journal of Egyptian Archaeology*, XI, pl. XXXVI).

⁽²⁾ Cf. SPIEGELBERG, *Correspondances du temps des rois-prêtres*, p. 71, et GARDINER, *Egyptian Hieratic Texts*, p. 10*, note 16.

⁽³⁾ Publiée par LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 248 b, et par BRUGSCH, *Recueil de monuments*, pl. 21; traduite par BREASTED, *Ancient Records*, IV, 614 et seq. et par Ed. MEYER, *Sitzungsber. der Kgl. Preuss. Ak. der Wiss., Phil.-hist. Cl.*, 1928, 495-496.

fois un rapport ( au dieu Khons , mais, de ses paroles , il ne reste chaque fois que la fin :  «--- à Nō , ta ville ». Ce que le dieu a fait en réponse au discours du grand prêtre , est exprimé par les mots  à la ligne 4 et  à la ligne 5. Dans la partie suivante , on parle de la période de 20 ans que le dieu Amon-Rē a accordée au grand prêtre : Khons l'annonce à Hrihor et lui donne la permission de faire inscrire cet événement sur une stèle et de la faire ériger dans le temple. Dans cette dernière partie de l'inscription , le dieu Khons répond quatre fois favorablement à Hrihor :  (lignes 20 , 18 , et endommagé aux lignes 15 et 26).

Breasted , en s'occupant de notre inscription , considérait le terme  comme la manifestation d'un avis favorable du dieu et traduisait «then the god nodded with his head⁽¹⁾». Il ne voyait donc aucune différence entre cette expression et le verbe  *hnn* et traduisait les deux de la même façon. Ed. Meyer , qui a consacré dernièrement une courte étude à l'inscription , rejette la traduction de Breasted et traduit avec un point d'interrogation «da begab sich der Gott hinter ihn⁽²⁾», ce qui est évidemment tout à fait justifiable. Mais il ne voit pas le vrai sens de la phrase et ne s'aperçoit pas surtout que est en opposition avec le terme , ce qui est moins clair dans notre inscription très mutilée , mais résulte , à mon avis , avec certitude de deux autres textes où se trouve la même expression *nj n-h3:f*.

Le premier d'entre eux est l'ostracon hiératique n° 21 de la collection Fl. Petrie , inédit jusqu'à présent , mais dont je suis à même de donner ici une traduction faite d'après une transcription que M. le professeur Gardiner a bien voulu me communiquer.

«(1) L'an 27⁽³⁾ , le premier mois d'été , jour 19. Ce jour-là (2) l'ouvrier Khaemwēse a fait déclaration au roi Aménophis (3) [disant : Viens] à moi , mon Seigneur , juge entre moi et l'ouvrier (4) Neferhotep qui s'est approprié

⁽¹⁾ *Loc. cit.* , IV , 615-616.

⁽²⁾ *Loc. cit.* , 496 , note 3.

⁽³⁾ De Ramsès III , comme le montre le nom du chef des ouvriers Khons (verso , 2) qui est attesté dans ce poste en l'an 24 de Ramsès III (cf.

Pap. Berlin 10496 , verso , 8-9. 14; publ. par ERMAN , *Sitzungsber. Kgl. Preuss. Ak. Wiss., phil.-hist. Cl.* , 1910 , p. 334-335) et en l'an 29 du même roi (Pap. Turin , Pleyte-Rossi , 45 , 7; 47 , 2).

la maison de Beki, mon (5) père, qui est située à la «Grande Plaine⁽¹⁾» au partage de Sakhmetnofre. (6) Ô mon grand Show! [] (7) []⁽²⁾ On lui a dit : (8) Elle (c'est-à-dire la maison) sera donnée à (verso, 1) Khaemwēse. Et le dieu approuva (9) (verso, 2) [très fortement] en présence du chef des ouvriers Khons, du chef des ouvriers (verso, 3) [Anherkhēw]⁽³⁾ et des porteurs en leur totalité. Il (= le dieu) (verso, 4) [dit à Neferhotep] : N'entre pas dans la maison.» Le reste du texte, très endommagé, raconte un autre cas de décision de l'oracle du roi Aménophis.

L'autre texte est celui de l'ostracon hiératique du Musée du Caire Cat. n° 25555⁽⁴⁾ qui se rapporte à une dispute concernant [] dans le village des ouvriers de la Nécropole Royale de Thèbes, village situé à Deir el-Médineh. Le mot [] est un *ἀπαξ λεγόμενον*, mais d'après le contexte il me semble que l'expression tout entière pourrait signifier «le droit de se servir d'un chemin pour entrer et sortir⁽⁵⁾». Voici le texte :

«(1) L'an 13⁽⁶⁾, le troisième mois d'été, jour 24. L'accomplissement⁽⁷⁾ du

⁽¹⁾ *Sht-εt*, une localité de la Thèbes occidentale qu'on trouve souvent dans les textes publiés (Pap. Turin, *Pl.-R.*, 34, 5; BOTTI-PEET, *Il Giornale della Necropoli di Tebe*, pl. 24, VII, 6; 25, IX, 6; ostr. du Caire, Cat. 25270, 2) et inédits (ostr. Petrie n° 30, 2; ostr. Hood).

⁽²⁾ Ou [] à la fin de la ligne 6, configuration des signes attestée dans l'ostracon du Caire, Cat. 25555, traduit plus bas. De [] il ne reste que la moitié antérieure, mais la lecture est certaine.

⁽³⁾ A restituer ainsi, car Anherkhēw est le collègue de Khons et apparaît avec lui dans le pap. Berlin 10496 (cité ci-dessus, p. 492, note 3) et dans le pap. Turin, *Pl.-R.*, 40, 3.6 (où le nom est abrégé en *Hw* comme souvent).

⁽⁴⁾ Ancien n° J. 51517. Sera publié dans le 2^e fascicule du Catalogue des ostraca hiératiques; jusqu'ici il n'existe qu'une transcription très inexacte de DARESSY, *Annales du Service*, XXVII, p. 161-162.

⁽⁵⁾ D'après le *p̄i m̄im*, recto 3, on pourrait

croire que *m̄im* n'est qu'un synonyme du *w̄t* *n šm* qui a été mentionné à la ligne 2, mais il est difficile d'attribuer, en néo-égyptien, un sens aussi concret («route») à *m̄im*, vu l'absence du déterminatif *š* que l'on ajoute quelquefois même à un mot aussi ancien que *m̄n* «route».

⁽⁶⁾ De Ramsès III aussi, comme le montrent les noms des chefs des ouvriers Nekhemmout (recto 2.3) et Hay (verso 4) qui se trouvent aussi dans l'ostracon du Caire Cat. 25572, recto 13 et 25553, recto 3, et dans l'ostraçon Florence 2619, verso 8-9. Pour la place de Hay à la fin de la XIX^e dynastie et au commencement de la XX^e, cf. *Annales du Service*, XXVII, p. 199 et *Journal of Eg. Arch.*, XV, 255. Notre Nekhemmout n'est pas identique à un autre chef des ouvriers du même nom attesté sous Ramsès IV et IX (*Revue de l'Égypte ancienne*, II, p. 203, note 2), car celui-ci est fils du chef des ouvriers Khons, qui vivait vers la fin du règne de Ramsès III (cf. *loc. cit.*, p. 203, note 5).

⁽⁷⁾ *p̄i pss.* Le sens d'«accomplissement»

partage du magasin de Kel (), de sorte que m'a été donnée⁽¹⁾ (2) la route à marcher (de l'ouvrier Hay par le chef des ouvriers Nekhemmout, le scribe Wennefer, Khons et (3) le dessinateur Hori. La déclaration ()⁽²⁾ du chef des ouvriers Nekhemmout : Voici, ce droit de se servir de la route qui appartenait à⁽³⁾ (4) Kel auparavant, il l'a donné à l'ouvrier Hay, fils de Houy⁽⁴⁾. (5) L'an 14, premier mois d'été, jour 19⁽⁵⁾. L'ouvrier Pentoëre fit appel à Aménophis⁽⁶⁾ ce jour-là disant : Mon bon Seigneur, je ne donnerai pas le droit de se servir de la route pour entrer et sortir à Ha(7)[y, fils de Houy]. Il (c'est-à-dire l'ouvrier Pentoëre) se tenait⁽⁸⁾ [devant le dieu disant : Le droit de se servir de la] route pour entrer et sortir [appartient à moi (seulement)]⁽⁶⁾. Et le dieu (verso, 1) [approuva très fortement]. L'ouvrier Hay fit l'appel à lui (= à Aménophis) disant : Mon (verso, 2) [grand] Show. [Quant à cette]⁽⁷⁾ place avec sb de poutres à la porte, est-ce que [tu] n'as pas permis⁽⁷⁾ à la (ver-

(ou «manière») me semble convenir mieux que celui d'«exemple» (traduction habituelle) aux expressions *tp n ps̄* (ostr. Petrie 5, 2; ostr. Louvre 2425, jadis à la Bibl. Nat., publ. par LEDRAIN, *Mon. ég.*, pl. 5, lignes 1 et 5; pap. Turin, *Pl.-R.*, 50, 1), *tp n shn* (Pap. Turin, *Pl.-R.*, 37, 3), *tp n hn* (Pap. Bibl. Nat. 204, b, 6; 208, 2, 1, publ. par SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I.*), *tp n htr* (Pap. Bibl. Nat. 205, 1, 4), *tp n h̄t* (Pap. Sallier 4, 17, verso 1), aussi bien qu'à *tp n irt* («accomplissement du calcul») des papyrus mathématiques.

⁽¹⁾ Je prends comme *r* avec l'inf. *d̄it*, dans une orthographe moins fréquente (par ex. pap. Amherst 4, 2; ostr. Breasted; ostr. Petrie 3, verso 2; ostr. Gardiner 11, verso 12; 33, 1) que . pourrait aussi être l'infinitif seul (cf. ostr. Brit. Mus. 5637, verso 5; ostr. Petrie 16, 4). Le passif serait ou (partic.).

⁽²⁾ Pour *datn* cf. GARDINER, *The Inscription of Mes*, p. 13, note 2, et PEET, *The Great Tomb-Robberies of the Twentieth Eg. Dynasty*, p. 22.

⁽³⁾ Je restitue e

à la fin de la ligne 3.

⁽⁴⁾ Il ne reste que à la fin de la ligne, ce qui admettrait aussi une restitution [t]; mais [t] est plus probable, parce qu'un ouvrier Hay, fils de Houy, est attesté pour l'époque de notre ostracon (Pap. Boulaq, n° 10, verso 1; pap. Turin, *Pl.-R.*, 44, 14).

⁽⁵⁾ Il est à remarquer que cette date «premier mois d'été, jour 19» est la même que dans l'ostracon cité de la coll. Petrie. C'est sans doute le jour d'une fête d'Amenophis I^e qui est à ajouter à la liste donnée dans *B. I. F. A. O.*, XXVII, p. 182-183, à moins qu'elle ne soit identique à la fête y mentionnée sous le n° 5, et qui avait lieu, sous Ramsès X, le 27 Pakhons.

⁽⁶⁾ Je restitue e au commencement de la ligne 8.

⁽⁷⁾ Je restitue [e] au commencement et [h] à la fin du verso 2. [h] est sans doute une faute pour *hnn*.

so , 3) citoyenne Hatiy de les prendre? Et le dieu approuva [très fortement] (verso , 4) disant : Qu'elle prenne sa propriété, en présence du chef des ouvriers Hay, du scribe Wennofer, (verso , 5) du *wrtw* Khons, d'Apouy, du prêtre⁽¹⁾ Neferhotep, du prêtre Iyernoutef, (verso , 6) du prêtre Anynakht, du prêtre Amennakht, du prêtre Kel, du prêtre Neferhor (verso , 7) et de la troupe des ouvriers tout entière. »

Il n'apparaît pas clairement, à première vue, à qui se rapporte le suffixe de la première personne dans l'expression *r dīt n.i* de la ligne 1 du recto, mais puisque Kel et l'ouvrier Hay — les seules autres personnes que l'on pourrait prendre en considération — sont exclus par la manière dont on parle d'eux en se servant de leurs noms, il ne reste qu'à rapporter le suffixe *.i* à Pentoëre qui apparaît plus loin dans la ligne 5. Dans ce cas les lignes 1-4 du recto représentent très probablement un extrait du procès-verbal concernant le partage et cité par Pentoëre à l'occasion de son appel au roi Aménophis. On peut donc reconstruire l'affaire entière comme suit :

En l'an 13 la commission, composée d'un chef des ouvriers et de trois autres personnes, est chargée du partage du magasin de Kel. A ce magasin appartient aussi, entre autres, une route qui était destinée d'abord à l'ouvrier Hay; mais la commission la donne à Pentoëre, en réservant à Hay seulement le droit de s'en servir pour avoir l'accès à un endroit qui n'est pas défini dans le texte. Quelques mois plus tard, en l'an 14, Pentoëre conteste le droit de Hay de se servir de la route et fait appel à l'oracle du roi Aménophis I^{er}, et celui-ci décide en faveur de Pentoëre. Hay, de son côté, ne s'oppose pas à la décision de l'oracle, mais il demande à Aménophis de confirmer l'attribution à une femme de certains bois et il obtient lui-même une réponse favorable.

C'est surtout dans l'ostracon Petrie n° 21 qu'on voit clairement que l'expression *nj n-h:f* est en opposition avec *hn* désignant le consentement de l'oracle. Car là Aménophis fait restituer une maison à son propriétaire légitime : par conséquent l'action *nj n-h:f* par laquelle il répond, quand on lui a appris l'enlèvement de la maison au propriétaire, doit en quelque manière exprimer sa protestation et son mécontentement.

Il reste donc à établir la traduction littérale de l'expression *nj n-h:f*. Si,

⁽¹⁾ Sur la fonction de ces prêtres, cf. *B. I. F. A. O.*, XXVII, p. 193-194.

dans l'inscription de Hrihor, la traduction «le dieu marcha derrière lui» est possible, quoique incertaine, elle devient improbable pour les textes de l'os-tracon Petrie et de celui du Caire. Car ici, où l'on possède le contexte entier, on ne peut pas supposer que la statue du dieu faisait le tour du pétitionnaire pour arriver derrière lui, ce qui serait le sens de la traduction. Heureusement il reste encore une autre possibilité, celle de rapporter le suffixe de *n-h;f* au dieu même, et dès lors toutes les difficultés disparaissent. On obtient donc une traduction : «Le dieu marcha derrière lui-même», c'est-à-dire «en arrière», ou «le dieu recula». Et il est évident que ce recul est très apte à manifester une protestation ou un désaccord.

Une telle explication de l'expression *n^cj n-h;f* n'est pas, si je ne me trompe, sans conséquence importante pour notre connaissance de la technique des oracles en Égypte. Car si l'on se représente que ces oracles avaient lieu pendant des processions où les prêtres promenaient la statue de la divinité en la portant sur une litière, la conclusion s'impose que c'étaient les prêtres égyptiens eux-mêmes qui reculaient avec la statue de la divinité et manifestaient ainsi la volonté du dieu. On devait croire que la statue, par une sorte de secousse sans doute, faisait signe aux prêtres de reculer. Pour nous il devient de plus en plus sûr que la réponse de l'oracle n'était nullement livrée au hasard, mais qu'elle était absolument entre les mains des prêtres⁽¹⁾.

J. ČERNÝ.

⁽¹⁾ Cf. ce que dit BLACKMAN, *Journal of Eg. Arch.*, XI, 254-255 et note 1, p. 255.